

SESSIONI URDINARIA DI U 2021

RIUNIONI DI U 21 D'UTTOVI DI U 2021

N° 2021 /M2/ 56

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA MICHEL PERETTI
À NOMU DI U GRUPPU « GHJUVENTÙ DI U CENTRU DRITTU »**

UGHJETTU : Le plan France 2030 en Corse

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

La semaine dernière, le Président de la République a présenté le grand plan d'investissement d'avenir « France 2030 ».

Doté de 30 milliards d'euros déployés sur 5 ans, cet outil vise principalement à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir dans la décennie qui vient.

Le réchauffement climatique, la transformation numérique, ou encore la compétition internationale. Autant de défis que ce plan ambitionne de relever en facilitant l'émergence des champions technologiques de demain, et en accompagnant les transitions de secteurs d'excellence, comme l'énergie ou encore l'automobile.

La stratégie y est limpide : prendre un temps d'avance dans ces domaines stratégiques.

« *L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare* » signalait Maurice Blondel dans *l'Action*.

Dans le discours du Président, l'implication des collectivités territoriales fut abordée comme l'une des conditions *sine qua none* du succès de ce projet ambitieux, notamment en matière de politiques d'achats, devant être en phase avec la stratégie fixée. A cet égard, une gouvernance plus simple et plus agile a été vigoureusement invoquée. La pluralité et le nombre de parties prenantes (partenaires sociaux, organisations professionnelles, administrations centrales et déconcentrées, et collectivités territoriales etc.) exigent la coordination la plus fluide pour assurer une cohérence et une efficacité dans la mise en œuvre de ce plan. Compétent sur le plan du développement économique et sur celui de la formation professionnelle, l'échelon régional est incontestablement destiné à devenir un acteur de premier plan dans la gouvernance du dispositif encore à dessiner. L'association des Régions de France aurait proposé, à ce stade, un principe de contrats d'objectifs et de moyens à l'échelle de chaque région pour une partie du plan.

« France 2030 » est un outil crucial pour nos territoires et tout particulièrement pour la Corse.

Le pari d'un modèle énergétique fiable et décarboné, et l'investissement dans les nouvelles technologies en matière de transports et d'agriculture, en sont les meilleurs témoins.

Très peu industrielle, faiblement agricole, notre île ne peut éternellement manquer le coche. Le désolant feuilleton de la 5G, dont le dernier épisode relatif à l'organisation d'une concertation citoyenne ... plusieurs mois après l'installation de plus d'une centaine de pylônes sur l'île, en est le dernier cas d'école.

Pour l'avenir de la Corse et des Corses, il est vital d'exploiter cette opportunité unique, celle d'embrasser l'économie de demain et ses promesses de développement, face à une course pour l'innovation qui fait rage sur l'ensemble du globe.

Dans cette dynamique, quels secteurs d'avenir identifiez-vous comme décisifs pour l'économie et la société insulaires de demain ? Quelle place souhaitez-vous donner à notre île dans le déploiement du Plan France 2030 ? Quel système de gouvernance préconisez-vous, en vue d'une coordination simple, agile et efficace entre les différents acteurs, dans la mise en œuvre de ce dispositif ?

Il en va de notre autonomie – si prisée par la majorité territoriale – mais tout simplement à plus long terme, de notre survie.

Je vous remercie.